
Ref. Doc. : 2500-4345338-1

A : Service de presse / CGC

Mot-Clé : CGC



FRANCE INTER

INTER-ACTIV – Le 27/01/2010 – 08:40:40 – Extraits

Invités : Thomas PIKETTY, économiste, directeur d'études à l'EHESS, co-auteur de « Pour un nouveau système de retraites. » Danielle KARNIEWICZ, présidente de la CNAV et membre du Conseil d'Orientation des Retraites

NICOLAS DEMORAND

Vient de nous rejoindre Danielle KARNIEWICZ, bonjour madame.

DANIELLE KARNIEWICZ

Bonjour.

NICOLAS DEMORAND

Présidente de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la CNAV, c'est la Caisse des Retraites des Salariés du Privé. Vous êtes membre du conseil d'orientation des retraites.

(...)

NICOLAS DEMORAND

Quelle est votre position sur la question de savoir, s'il faut donc travailler plus longtemps, si nous tous, devons travailler plus longtemps ?

DANIELLE KARNIEWICZ

Moi, je ne prends jamais la question comme ça. Pardon !

NICOLAS DEMORAND

Non, mais vous faites bien.

DANIELLE KARNIEWICZ

Je la prends simplement pour dire, avec quel niveau de vie, on veut passer sa retraite. C'est-à-dire de plus en plus longtemps à la retraite. Si ce niveau de vie, doit être décent, doit être en rapport de son niveau de vie d'activité, ça veut dire qu'il ne faut plus toucher, au fur et à mesure des réformes, trop baissé le niveau, le taux de remplacement, c'est-à-dire la première retraite sur le dernier salaire. Donc il ne faut plus y toucher. Si on ne veut plus y toucher, je pars du principe, qu'il reste que deux leviers sur lesquels on peut jouer, pour ajuster le régime de retraite, c'est les taux de cotisations ou la base de cotisation et c'est la durée d'activité, donc la durée dans laquelle on cotise.

NICOLAS DEMORAND

Donc ça, c'est...

DANIELLE KARNIEWICZ

Voilà, donc il reste...

NICOLAS DEMORAND

C'est les termes de l'équation.

DANIELLE KARNIEWICZ

C'est les termes de l'équation. Et il n'y en a pas d'autre. Et on a beau réfléchir à d'autres systèmes de retraite, il n'y a pas d'autres équations que celle-là. Sauf à dire, l'Etat va consacrer des ressources au système de retraite, qu'il va pendre, je ne sais pas où ! Peut-être aux fonds de réserve des retraites, mais c'est tout. Donc le régime en lui-même pour s'équilibrer, a besoin de travailler sur les deux leviers.

(...)

NICOLAS DEMORAND

Ca a l'air ce que vient de dire Thomas PIKETTI, mais ce que vous veniez de dire juste avant, avait l'air de couler de source également. Alors qu'est-ce que vous répondez Danielle KARNIEWICZ ?

DANIELLE KARNIEWICZ

On va continuer. Il y a deux paramètres, aujourd'hui, pour avoir sa retraite dans le privé. Il y a à la fois un âge de référence, pour avoir un taux plein, qui est 60 ans, plus une durée de cotisation en annuité, qui en train de passer de 40 à 41. Il y avait deux paramètres, il faut réunir, les deux. Moi, je n'oppose pas et surtout pas en terme de justice, les parcours. C'est veut dire qu'entre un jeune qui a commencé à travailler tôt, à 17-18 ans maintenant, puisque l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Ou un jeune qui a investi beaucoup dans les études, parce que c'est un investissement difficile, enfin quelquefois douloureux, je n'oppose pas les parcours. Et je pense qu'il faut reconnaître les deux parcours. Sauf que le jeune qui fait des études, lui n'a pas le droit de cotiser, pour l'instant. Il faut aussi, se mettre en tête que de plus en plus, les jeunes générations on du mal, justement à démarrer dans la vie active. Ca veut dire que même si un jeune a un travail à 19 ou 20 ans, il a énormément de mal à avoir de durée de cotisation dans les premières années, comme un étudiant. Donc je n'oppose pas les parcours. Je pense qu'il faut garder une référence, minimum en terme de durée, alors 40-41 ans et que ça n'exclut pas le fait de travailler sur l'âge pour tous, et que moi, ça me paraît plus juste de travailler sur l'âge pour tous. Alors pourquoi en 2003, il y a eu les départs, les carrières anticipées, c'est parce que aussi, ça correspondait, les gens qui avaient commencé à travailler très tôt auparavant, ça correspondait souvent à des travaux pénibles. Donc moi, ce que je crois, qu'il faut prendre comme facteur dans la retraite, c'est la pénibilité, donc ce qui, effectivement, impacte la santé, donc il y a une usure en terme de santé, ou réduit l'espérance de vie, ça c'est sûr. Les vrais travaux pénibles, parce qu'il faut les décrypter. Par contre le fait d'avoir commencé à travailler tôt ou pas, c'est quoi travailler tôt ? Vous le savez fort bien, vous qui êtes dans l'enseignement. L'investissement intellectuel c'est du travail, pour moi.

(...)

THOMAS PIKETTY

Les métiers pénibles, sont quand même souvent associés au fait, de travailler tôt, en moyenne. C'est plus compliqué que ça, mais en moyenne, les personnes qui commencent à travailler à 17 ans, encore aujourd'hui, parce que vous disiez « il y a quelques années, c'était vrai, que ceux qui avaient commencé à travailler à 15-16 ans, c'était plutôt des métiers pénibles, mais maintenant... » Vous aviez l'air de dire la suite, maintenant c'est différent. Bon, maintenant, c'est un peu différent, mais ce n'est pas non plus si différent que ça. C'est-à-dire que ça continue d'être largement le cas, que les personnes qui ont commencé à travailler tôt, sont dans des fonctions plus pénibles, des salaires plus bas, sans aucun doute, en tout cas.

DANIELLE KARNIEWICZ

Ah ! Les salaires plus bas, c'est sûr. Mais c'est autre chose.

THOMAS PIKETTY

Ah ! C'est autre chose ! Il se trouve que c'est associé, souvent. Ce n'est pas...

DANIELLE KARNIEWICZ

Non, non, la retraite ne donne pas plus que les salaires. La retraite est assise sur les salaires.

THOMAS PIKETTY

Et donc, vous, vous dites : les personnes qui ont commencé à travailler, juste pour bien comprendre, les personnes qui ont commencé à travailler à 17 ans, quand à 60 ans, elles ont 43 ans de cotisations, ça ne suffit, moi je veux qu'elles attendent 62 ans pour partir ? J'essaie juste de comprendre.

DANIELLE KARNIEWICZ

Moi, je ne veux rien du tout, je dis que ça fera un débat public et que le gouvernement décidera.

THOMAS PIKETTY

Oui, mais pour être précis quand même ? Parce que moi, je vais vous dire, juste quelqu'un qui a déjà 43 ans de cotisations potentiellement, je ne vois pas pourquoi il attendrait 62 ans pour partir, avec une retraite à taux plein ? Pourquoi vous dites : si il faut qu'il faut qu'il attende.

NICOLAS DEMORAND

Danielle KARNIEWICZ, sur ce point ?

DANIELLE KARNIEWICZ

Moi, je pense que toute la question et de savoir qu'est-ce qu'on veut comme niveau de retraite, je reviens à ça. C'est-à-dire si on veut que tout le monde parte à 60 ans, on aura des niveaux de retraites, très, très faibles, pour continuer...

THOMAS PIKETTY

Je ne suis pas tout le monde, là, je parle d'une minorité.

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, mais qui, la minorité ? En fonction de quoi ? D'une espérance de vie potentielle ? Ca veut dire quoi ? Ca veut dire que, je le dis souvent...

THOMAS PIKETTY

Non, je pars du nombre d'années de cotisation. C'est très précis.

DANIELLE KARNIEWICZ

Moi, aussi, je parle du nombre d'années. Sauf que les étudiants aujourd'hui, ils ont droit à l'assurance maladie, ils n'ont pas droit à l'assurance retraite. Donc je n'oppose pas les débuts de carrière. Je dis simplement, il faut une référence, ça peut être 40, 41 ans, et il faut aussi, un âge, et je crois qu'aujourd'hui, il faut qu'on travaille effectivement sur l'âge, parce que de toute façon de toute façon, le 60 ans, il est virtuel, il est de plus en plus virtuel. Si vous prenez quelqu'un qui commence à 20 ans à travailler, parce que quand même, il commence maintenant, plus rarement, à 17 ans, vous rajoutez 41 ans de cotisations, vous n'êtes plus aux 60 ans. Donc arrêtons de parler de quelque chose qui est de plus en plus virtuel.

NICOLAS DEMORAND

Comment le dire ! Je ne sais pas ce qu'en pensent nos auditeurs, je comprends de moins en moins, au fur et à mesure que le débat avance, est-ce qu'il y a encore la possibilité d'une règle unique pour tous, aujourd'hui, considérant ce qu'est le marché du travail ?

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, enfin, moi, je pense qu'il faut, aujourd'hui, on a une règle, pour tous qui est assise sur deux facteurs, et l'âge qui est 60 ans, et la durée qui est 40 ans de cotisations et qui va passer à 41 ans. Dans cette durée, il y a pleins de périodes qui ne sont pas cotisées, qui sont prises par la solidarité, les périodes de chômage, de maladie, sont prises par la solidarité. Je crois qu'on peut très bien garder ces deux bornes, simplement, il faut les faire évoluer. Il faut les faire évoluer. Et le 60 ans, aujourd'hui, c'est un débat, c'est un débat. Mais si on veut des marges de manœuvre en matière de retraite, on ne va pas trouver les financements comme ça, donc, c'est malheureusement un débat compliqué, mais incontournable.

(...)

DOMINIQUE, AUDITRICE

Alors si le vieillissement démographique est une évidence, je pense que les Français sont très attachés à la retraite par répartition avec la notion de solidarité intergénérationnelle. Ma question : pour le financement des retraites, pourquoi ne pas arrêter les exonérations de cotisations patronales, dont les effets ne semblent pas être probants. Et imposer une taxation des revenus financiers et une modulation de la cotisation en fonction de l'évolution des salaires et de la valeur ajoutée des entreprises. Merci.

NICOLAS DEMORAND

Merci, Dominique pour cette question extrêmement précise, qui pose donc le problème de la diversification des sources de financement des retraites.

THOMAS PIKETTY

Oui, c'est l'autre levier, que le gouvernement ne veut pas actionner. C'est celui du taux de cotisations, finalement, ou l'élargissement de la taxation.

DANIELLE KARNIEWICZ

C'est aussi un levier qu'il faut regarder en face, alors les exonérations de cotisations, oui, c'est un vrai débat, c'est un vrai débat. Parce qu'elles sont faites pour soi-disant maintenir de l'emploi, peut-être en partie ça le fait, pas sur l'ensemble des exonérations, donc il y a effectivement, une ressource qu'on peut potentiellement mobiliser.

BERNARD GUETTA

Excusez-moi, elle serait importante cette ressource-là ?

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, c'est du 26 milliards d'euros, oui. C'est important. Alors l'Etat en compense une partie à la Sécurité sociale.

BERNARD GUETTA

26 milliards, c'est énorme, parce que le déficit actuellement, le déficit projeté est de combien ?

DANIELLE KARNIEWICZ

Pour la CNAV aujourd'hui, on est à 8 milliards d'euros fin 2009 et c'est sur des lignes de 10 milliards d'euros par an...

BERNARD GUETTA

Donc si on rapporte ça aux 26 milliards....

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, alors les 26 milliards sont compensés par l'Etat, mais c'est des lignes du budget de l'Etat, en fait. Donc en partie... alors après...

NICOLAS DEMORAND

Mais ces pistes vont être explorées ou pas ? Donc d'une ouverture des...

DANIELLE KARNIEWICZ

Elle est demandée, maintenant, après, elle sera explorée, comme l'augmentation des cotisations. L'augmentation des cotisations, ça fait partie du débat. Alors dans les cotisations, il y a deux parties, il y a la partie employeur, et la partie versée par les salariés. Alors les employeurs disent que le taux de prélèvement obligatoire est trop fort, ils ne peuvent plus augmenter les cotisations...

BERNARD GUETTA

Compétitivité des entreprises...

DANIELLE KARNIEWICZ

C'est un vrai débat. Moi, je pense qu'il y a matière à faire bouger un petit peu les lignes, dans la mesure où il y a d'autres leviers qui sont activés, pas seulement les cotisations. En tout cas, pour les salariés, ils auraient intérêt, eux, ils auraient intérêt, eux, sans doute, à cotiser plus, dans un système sécurisé, collectif, parce que de toute façon, la retraite coûtera plus chère.

(...)

THOMAS PIKETTY

...Juste, moi, je ne veux pas être polémique, mais les exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires de 2007, on parle de plusieurs

milliards d'euros, rien de perdu, rien que pour les cotisations retraites. Sur le total, des 6 ou 7 milliards que coûtent les exonérations supplémentaires, à vue de nez, il y a 3 milliards, 3 milliards et demis de cotisations retraite, on ne parle pas de petites sommes, par rapport au déficit donc on parle. Donc d'un côté, on fait perdre des cotisations retraites au système et puis après on va crier au feu ! En disant, oh ! Lalala, c'est terrible, regardez le déficit, il va falloir se serrer la ceinture, il va falloir tous travailler très tard. C'est juste pas sérieux de jouer comme ça, avec la retraite des gens.

DANIELLE KARNIEWICZ

Si je peux rajouter quelque chose. D'un autre côté, madame évoquait les prélèvements sur les revenus financiers. Bien sûr, qu'on peut mobiliser plus de ressources, c'est-à-dire élargir un tout petit peu une assiette, faire moins d'exonération, bien sûr ! Il ne faut peut-être pas laisser croire, quand même, que ça va être les solutions miracles, qui vont régler le problème d'équilibre des retraites. Malheureusement, la COUR DES COMPTES a fait l'inventaire de toutes les niches fiscales ou sociales, sur lesquelles on pouvait prélever. Mais ce n'est pas à la hauteur, des besoins de financement. Donc enfin, moi, je veux essayer de parler vrai, et je crois qu'il faut que aussi, les Français comprennent l'enjeu. Ça arrangera les choses, tout comme s'il y avait plus d'emploi, il y aurait plus de cotisations, ça arrangerait les ressources. Mais je pense que ça ne suffit pas. Et pour que ça suffise, il faut revenir, malheureusement sur les leviers d'équilibre des régimes de retraites.

(...)

JEAN-PIERRE, AUDITEUR

Moi, je voulais soulever le problème, des congés maternités dans le privé, pour les femmes... aujourd'hui, chaque fois, que dans le privé, chaque fois qu'une femme a un enfant, elle est pénalisée sur sa retraite. Je m'explique : En terme de trimestre, pas de problème, par contre ses indemnités journalières versées par la Sécurité sociale, dans le cadre du congé maternité n'étant pas soumis à cotisation, on considère que la femme n'a travaillé que 8 mois, au lieu de 12. Et comme aujourd'hui, avec la loi Balladur, on prend les 25 meilleures années, automatiquement, l'année de la maternité, ça devient une mauvaise année. Je vais vous donner simplement rapidement, mon épouse, elle a commencé à travailler à 17 ans, quand elle aura 60 ans, elle aura 43 annuités, de valider plus 4 ans, pour les enfants, ça fait 47 annuités, ça lui donnera droit ni de partir avant, ni rien du tout, mais en plus, elle sera pénalisée sur sa retraite, parce qu'elle a eu des enfants. Curieuse justice sociale !

(...)

DANIELLE KARNIEWICZ

Moi, je pense qu'on a un système de solidarité qui est très précieux. Voilà ! Donc je ne suis pas forcément d'accord avec l'auditeur. Alors bien sûr, il pourrait être mieux, il pourrait être mieux. Aujourd'hui, il prend en compte des périodes, des périodes de maternité, comme il l'a évoqué et qui ne sont pas négligeables, quand même, en terme de validation de période. Mais des périodes de chômage, de maladie, d'invalidité, enfin, c'est un système de solidarité fort. Maintenant, on ne peut pas lui demander de tout compenser, ce n'est pas possible. Parce que ça coûterait trop cher, donc c'est un peu vrai, il

prend en compte des années, que ces années sont moins valorisées, que les années de salaire, oui, c'est vrai. Mais elles sont quand même prises en compte.

THOMAS PIKETTY

Mais sur le cas des femmes, on est sous pression de la justice européenne, aussi, qui impose une harmonisation finalement, dans le calcul, pour les hommes et pour les femmes...

DANIELLE KARNIEWICZ

Ca a été réglé, ça, récemment, par le ministre DARCOS. Ça a été réglé, la prise en compte des majorations...

THOMAS PIKETTY

On a l'impression qu'on peut y revenir quand même !

DANIELLE KARNIEWICZ

Pour l'instant, c'est réglé. Donc chaque jour, sa peine. Par contre, ça pause un autre problème, l'intervention de l'auditeur, il dit : mon épouse aura 43 années, plus on raisonne en année et pas en âge de retraite, plus on pénalise les femmes. Je vous le fais quand même remarquer. Ça veut dire que peut-être qu'on prend en compte ceux qui ont travaillé tôt, mais celles qui n'arrivent pas à partir à 60 ans, et qui partent toujours à 65 ans, souvent parce qu'elles n'ont pas le nombre d'années suffisantes, ce sont les femmes.

(...)

THOMAS PIKETTY

...Mais en même temps, je pense que ce n'est pas de la démagogie de dire qu'on a atteint des degrés de complexité, qui sont tout simplement plus tenables. Et qu'à un moment, il faut refonder l'ensemble, voilà ! En s'appuyant sur l'existant, évidemment, mais refonder l'ensemble.

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, alors qu'on réfléchisse à une certaine harmonisation ou une simplification des régimes, pourquoi pas ! Ca c'est d'ailleurs, la commande que le Parlement a passé au Conseil d'Orientation des Retraites.

JOURNALISTE

Il y a une trentaine de régimes, je crois, en France, au total.

DANIELLE KARNIEWICZ

Oui, plus. 38.

THOMAS PIKETTY

Il y en avait 200 avant, ça s'améliore. On va vers un mais bon...

DANIELLE KARNIEWICZ

Donc oui, on peut toujours réfléchir à une simplification. Là où je ne suis pas le raisonnement, c'est de dire que d'abord, c'est compliqué pour tout le monde. Ce n'est pas vrai. C'est vrai que ceux qui ont fait des parcours multiples, donc un peu de fonction publique, de régimes spéciaux, d'indépendance, de régime du privé, là, c'est plus difficile à comprendre. Mais pour quelqu'un qui a fait une carrière dans le privé, ce n'est quand même pas très difficile.

THOMAS PIKETTY

Oui, mais vous associez comme « normale » une carrière toute l'année, 40 ans dans le privé, mais ce n'est pas ça une carrière normale.

DANIELLE KARNIEWICZ

Non, je dis...

THOMAS PIKETTY

Ca n'existe pas ça ! Les gens ont des vies compliquées !

DANIELLE KARNIEWICZ

Je la connais la carrière normale, parce que je la gère. Donc les carrières normales, les gens ont des vies qui ne sont pas forcément simples, mais la majorité quand même est en carrière unique. Par contre...

THOMAS PIKETTY

Pas pour les générations actuelles.

DANIELLE KARNIEWICZ

Par contre, là, où je ne vous suis pas, c'est que vous dites, il faut réfléchir à un régime unique et c'est un préalable. C'est sur le préalable que je ne vous suis pas. Autant, la question peut être posée, elle est posée au corps, autant je pense que ce n'est pas le temps de la question. Et dans la façon de traiter les retraites, il faut plusieurs étapes. Si on attend d'avoir créé un régime unique, d'avoir mis tous les statuts alignés, pour régler le problème des retraites. Alors là, pour le coup, ça va être dangereux pour notre régime de retraites. Je pense qu'il y a une urgence aujourd'hui, pour le privé qui est 2010, qui est de dire, on parle de financement, parce que ce financement il faut l'équilibrer, parce que si on ne l'équilibre pas, les retraites de nos enfants, c'est-à-dire pour demain, elles vont être très faibles, trop faibles, donc c'est l'urgence. Après, après, après-demain, parce que un régime unique, je suis partenaire, je négocie, je sais ce que ça veut dire négocier un régime unique. Après-demain, qu'on parle de est-ce qu'on veut une architecture différente ? Est-ce qu'on veut un système différent ? Et comment on veut le construire ? Peut-être ! Maintenant, dire aussi, je connais bien aussi les régimes complémentaires. Qu'un régime par point est plus lisible, c'est un vrai débat. Il est lisible sur un nombre de points qu'on achète tout au cours de sa carrière. On ne sait pas combien on les achète et on ne sait pas combien ils valent. Mais à part ça, il est lisible sur le nombre de points. C'est presque que comme quand vous avez des actions, vous ne savez pas à quel cours ? 09:00:05. FIN »